



# FORUM NATIONAL SUR LES LACS 2023

Y plonger pour mieux les comprendre  
7 et 8 juin 2023 - Mont-Tremblant



Lors du 4<sup>e</sup> Forum national sur les lacs, les participants ont été invités à réfléchir, au cours des 2 journées, à une recommandation porteuse pour leur groupe (riverains, municipalités et scientifiques/experts). Il devait s'agir d'une recommandation dont la mise en œuvre ne dépende pas des autres groupes d'acteurs et qui aurait un impact significatif pour la santé des lacs. Lors de l'atelier final, les participants ont été rassemblés par groupe d'acteurs pour émettre de 1 à 3 recommandations en lien avec une thématique choisie.

## Groupe des associations de riverains et des citoyens

87 personnes (Citoyens, associations de lacs, membres de CA d'associations environnementales, etc.)

Trois éléments prioritaires ont été relevés par ce groupe, soit l'augmentation de l'influence politique des riverains et de leurs associations, l'acquisition et la transmission de connaissances et les espèces aquatiques envahissantes. L'augmentation de l'influence politique a été le premier choix de plus de la moitié des gens présents.

Pour y arriver, trois propositions ont été faites, soit de se mobiliser au sein d'une entité rassembleuse et de miser sur la force du nombre, d'interpeller et rencontrer les députés et les élus et de transmettre une pétition au gouvernement sur les demandes d'encadrement pour la navigation.

Un vote à main levée, presque à l'unanimité, a fait ressortir la volonté de ce groupe de se rallier à la Fédération québécoise des lacs et cours d'eau (FQDLC) pour les représenter et ainsi augmenter leur pouvoir politique.

**La recommandation des associations de lacs et des riverains présents au forum est donc de se mobiliser au sein d'une entité rassembleuse qu'est la FQDLC et de miser sur la force du nombre.**

## Groupe des scientifiques, organismes et consultants en environnement

80 personnes (Biologistes et experts des ministères, firmes de consultants, organismes environnementaux, scientifiques et universitaires)

Plusieurs éléments ont été proposés par ce groupe comme étant à prioriser pour la santé des lacs au Québec. Dans l'ordre, la capacité de support des lacs et les espèces exotiques envahissantes sont ceux ayant reçu le plus d'appuis, bien que la navigation, les changements climatiques et la gestion des eaux de ruissellement aient également été mentionnés.

Malgré le fait que la capacité de support se soit démarquée, les discussions oscillaient entre deux points de vue. D'une part, le besoin de la définir et de l'évaluer ressort, et ce, en la segmentant en éléments précis (phosphore, nombre de bateau sur un lac, etc.) ou plutôt en la considérant comme

un tout, bien que cela soit un travail ardu et de longue haleine. D'autre part, la nécessité d'agir rapidement est mentionnée : la capacité de support est assurément dépassée dans plusieurs plans d'eau et les bonnes pratiques sont connues.

L'urgence d'agir a primé lors du vote, et ce, en considérant le principe de précaution. L'importance de développer et de mettre en œuvre des moyens, notamment pour la modélisation et l'établissement d'objectifs et de critères de protection, est ressortie. Pour les gens sur le terrain, l'importance de documenter, d'informer et d'accompagner pour que les bonnes pratiques déjà connues soient déployées a été nommée comme un élément de première importance.

**La recommandation des scientifiques, organismes et consultants en environnement présents au forum est donc d'agir rapidement en documentant, informant et accompagnant afin d'appliquer le principe de précaution et de déployer sur le terrain les bonnes pratiques déjà connues. Ceci doit se faire en gardant en tête la nécessité d'évaluer la capacité de support des lacs à plus long terme.**

## Groupe des municipalités, MRC et gouvernements

68 personnes (Employés municipaux, élus municipaux, employés des MRC, employés des ministères)

Les discussions dans ce groupe se sont déroulées légèrement différemment. Le lavage des embarcations, la restriction de la navigation et les espèces exotiques envahissantes ont chacun donné lieu à des recommandations.

**En effet, ce groupe suggère de créer un cadre de référence pour harmoniser la réglementation sur le lavage des embarcations et les méthodes de lavage, de se mobiliser pour obtenir des pouvoirs en lien avec la restriction de la navigation et de rendre obligatoire la déclaration des lacs atteints par les espèces exotiques envahissantes et le lavage des embarcations à la sortie de ces plans d'eau.**

Puisque des représentants des gouvernements faisaient partie de ce groupe, le besoin de réglementation a été entendu. Toutefois, il sera important pour les municipalités de porter ces recommandations à un organisme fédérateur, tel que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ou la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour assurer une mobilisation et avoir plus de poids auprès des instances gouvernementales.